

Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole



INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 4 septembre 2020

Réservé à l'administration :

Photo d'identité

Indiquer si statut particulier : ☐ Licence de Musicien Interprète (L. M. I.)
☐ Auditeur libre ☐ Opéra Junior ☐ Musicologie (F.M. uniquement)
☐ Initiation à la Direction (chœur et orchestre) ☐ Autre :

ELEVE – ETUDIANT

NOM : Prénom :
Date de naissance : Sexe : F ☐ M ☐
Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone domicile : Portable :
Email :
Autorisation de sortie : ☐ Oui ☐ Non
Études générales :
Niveau scolaire 2020-2021 :
Établissement scolaire fréquenté :

REPRESENTANT LEGAL

NOM : Prénom : M. ☐ Mme ☐
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone domicile : Portable des parents :
Téléphone Professionnel :
Profession :
Email des parents obligatoire :
Médecin à prévenir en cas d'urgence :
Nom : Téléphone :

MUSIQUE	DANSE	THEATRE
☐ Éveil 5 ans ☐ Éveil 6 ans A partir de 7 ans : Discipline principale (Instrument ou autre) :	☐ Éveil 4 ans ☐ Initiation 6 ans ☐ Éveil 5 ans ☐ Cursus commun 1C.... (classique +contemporain) A partir de 10 ans : ☐ Classique ☐ Contemporain	☐ Cycle initial ☐ Classe préparatoire

PIECES A RETOURNER

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération et vous sera renvoyé

- ☐ La présente fiche d'inscription dûment remplie
- ☐ Les frais de dossier uniquement acquittés par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Conservatoire »
- ☐ Une attestation de domicile pour les personnes domiciliées dans la Métropole de Montpellier Méditerranée (facture d'électricité, téléphone...)
- ☐ L'avis de non-imposition 2018 le cas échéant
- ☐ Une attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels
- ☐ Une photo d'identité (une seconde sera demandée pour la confection de la carte d'élève suite au paiement des frais de scolarité)

AUTORISATIONS

Je soussigné..... (Représentant légal)

Reconnais que l'admission au Conservatoire implique la connaissance et le respect du règlement des études et du règlement intérieur ainsi que la participation aux activités organisées par le Conservatoire dans le cadre du cursus (droit à l'image, activités publiques cf. articles 4.5 et 5 du Règlement Intérieur).

Les parents **demeurent responsables** des enfants mineurs jusqu'à la prise en charge par les enseignants (à l'exception des élèves des classes à horaires aménagés).

La responsabilité du CRR n'est pas engagée en cas :

- D'absence d'un professeur indiquée par affichage
- De sortie de l'élève, entre deux cours, en dehors des bâtiments (article 6.2 du Règlement Intérieur).

Fait à _____ , le _____

Signature de l'élève ou du représentant légal :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction du dossier et la gestion des relations entre la Métropole de Montpellier Méditerranée et l'élève. Les destinataires des données sont : Le service Administration du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole, 22 rue Lallemand, 34000 Montpellier.

de Montpellier Méditerranée Métropole

Tél : 04 67 66 88 40 / Fax : 04 67 66 88 59

conservatoire@montpellier3m.fr

www.montpellier3m.fr/conservatoire

22, rue Lallemand

34000 MONTPELLIER